

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha



Conception et montage : Diane Bossé

À METTRE À VOTRE AGENDA LA GUIGNOLÉE ET PANIERS DE NOËL

La guignolée aura lieu le samedi 7 décembre 2019 de 10h00 à 13h00 à Saint-Louis-du-Ha! Ha! Des endroits seront prévus dans les rues de la municipalité pour recueillir vos dons en argent pour les ponts payants. Des bénévoles ainsi que la brigade d'incendie passeront à vos portes pour recueillir vos denrées non périssables ou vous pouvez venir les porter directement au local du Cercle de fermières à l'arrière de l'église lors de cette journée.

De plus, le comité des paniers de Noël vous informe que du 1^{er} au 10 décembre sera la période d'inscription pour recevoir un panier de Noël. Vous devez communiquer avec mesdames Marie-Jeanne Couturier au 415-854-3921 ou Sylvie Madore au 418-854-3938.

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal fermera ses portes à compter de midi le mercredi 23 décembre 2019 jusqu'au 3 janvier 2020 inclusivement. Nous reprendrons les heures normales du bureau à partir du lundi 6 janvier 2020.

CENTRE DES LOISIRS

Mardi 24 et 31 décembre 2019 : ouvert de 13h00 à 16h00

Mercredi 25 décembre 2019 et 1^{er} janvier 2020 : FERMÉ

Jeudi 26 décembre 2019 et 2 janvier 2020 : 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 22h00

Vendredi 27 décembre 2019 et 3 janvier 2020 : 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 22h00

Samedi 28 décembre 2019 et 4 janvier 2020 : 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 22h00

Dimanche : 13h00 à 16h00

Lundi 30 décembre 2019 et 6 janvier 2020 : 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 21h30



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 2 décembre 2019

PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Conformité du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux
- 5- Suivi des dossiers
- 6- Approbation des comptes et déboursés
- 7- Correspondance
- 8- Résolution pour adopter le calendrier des réunions du conseil municipal pour 2020
- 9- Renouvellement et confirmation des mandats et/ou responsabilité des élus
- 10-Résolution pour octroyer une augmentation salariale à un employé municipal
- 11-Résolution pour l'inscription du directeur général de la municipalité à une formation donnée par PG Solution
- 12-Résolution pour l'inscription du directeur général de la municipalité à l'ADMQ (association des directeurs généraux du Québec)
- 13-Autorisation à participer à un colloque de sécurité civile
- 14-Résolution concernant une demande de dérogation mineure
- 15-Résolution concernant une demande de modification d'une bordure sur la rue Pelletier
- 16-Résolution concernant une demande de dédommagement relativement à un accident de voiture survenu dans la rue Pelletier durant les travaux de construction
- 17-Résolution pour le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne
- 18-Adoption du budget 2019 de l'OMH
- 19-Résolution concernant une demande de financement fait par *Fonds Jeunesse Témiscouata* 2019-2020
- 20-Période de questions
- 21-Varia
- 22-Levée de l'assemblée



Infos de votre mairesse

Louisien(ne)s,

Nous sommes déjà à quelques semaines de Noël, le conseil municipal, les employéEs municipaux et moi-même vous souhaitent de belles fêtes entourées de vos familles. Prenez ce moment pour vous reposer et de briser la routine du quotidien.

La municipalité emboîte le pas vers l'élimination des bouteilles à usage unique. Un coupon vous permettant de vous procurer votre bouteille au bureau municipal est inclus dans l'édition du « Le Lien » de ce mois. Je suis heureuse de la vision du comité consultatif en environnement et du fait que le conseil à entériné cette démarche. Quelle belle action pour notre génération !!

Au plaisir de vous voir à la prochaine séance de conseil, qui aura lieu le 2 décembre 2019 à 20H00, et aussi à la séance extraordinaire du budget prévu pour le 18 décembre 2019 à 19H30.

Votre maire,
Sonia Larrivée
Élue au suffrage universel



SAVIEZ-VOUS...



OUVERTURE DE LA PATINOIRE

La patinoire ouvrira bientôt. Veuillez prendre note de l'horaire inséré dans ce journal afin de connaître les heures spécifiques pour le patinage et le hockey libre. Pour plus d'information, veuillez téléphoner au 418-854-3464.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Veuillez prendre note que la bibliothèque municipale sera fermée les mercredis 25 décembre 2019 et 1er janvier 2020. Elle sera ouverte le mercredi 8 janvier 2020 de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30.

RAPPEL DE NOTRE RÈGLEMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT

DURANT LA PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

Un petit mot pour vous rappeler l'importance de ne pas vous stationner dans les rues de la municipalité de 23h à 7h le lendemain matin du 1^{er} décembre au 1^{er} avril, afin de faciliter toutes les opérations de déneigement par nos employés municipaux.

Règlement 345 articles 41 et 42

**** TÉMISCOUATA ****

CHANGEMENT DE TRANSPORTEUR POUR LES DÉCHETS ET LE RECYCLAGE EN DÉCEMBRE 2019

Il n'y aura pas de changement de journée de collecte, mais les horaires peuvent varier

Veuillez placer vos bacs en bordure de chemin la veille au soir

Veuillez contacter la RIDT si votre bac n'est pas vidé en fin de journée



Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata

La Régie Intermunicipal des Déchets de Témiscouata souhaite informer les résidents de Saint-Louis-du-Ha! Ha! qu'une nouvelle entreprise effectuera la collecte des déchets et du recyclage. À compter du 2 décembre 2019, ce service sera rendu par Exploitation JAFFA.

Pour connaître les journées de collecte, consultez votre aide-mémoire ou le site web de la RIDT.



Organismes et loisirs



CERCLE DE FERMIERES

Party de Noël : Tous les membres du Cercle de Fermières et leurs conjoints sont invités au party de Noël sous forme de 4 à 7 qui aura lieu le lundi 9 décembre à la salle municipale. Réservation à l'avance, donnez votre nom à Lise Grondin 418-854-2054, Lucy Bossé 418-854-3551 ou à Gratia Pelletier 418-854-3804. Bienvenue à tous les membres.

Pâtés à la viande (tourtières) : Ceux et celles qui ont fait des réservations de pâtés à la viande (tourtières) pour les fêtes vous devez vous présenter à la salle municipale de 13h00 et 13h30 le mardi 3 décembre prochain. Le coût est de 7\$ par pâté.

Nous souhaitons à tous et toutes un joyeux temps des Fêtes et pour la nouvelle année Santé et Bonheur !

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, jeudi le 12 décembre 2019 à 19h30 à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Venez en grand nombre.

CLUB DES 50 ANS ET +

Le petit déjeuner 50+ aura lieu exceptionnellement le mercredi 4 décembre prochain à compter de 9h45 à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Ce sera un brunch préparé par la Cantine Choupi. Pour réservation, information et pour le covoiturage, communiquez avec Louise au 418-854-3192 avant lundi le 2 décembre 2019. Le repas sera suivi d'un bingo et jeu de cartes. Nous ferons relâche pour le mois de janvier pour les petits déjeuners, mais nous serons de retour en février.

Veuillez prendre note que le mercredi 11 décembre 2019 sera la dernière journée des cartes avant les fêtes, nous serons de retour le mercredi 15 janvier 2020 à 13h30.

Les cartes de membres 2020 sont maintenant disponibles au local. Vous pouvez venir les récupérer lors des mercredis des cartes de 13h00 à 16h00. Pour ceux et celles qui aimeraient devenir membres, vous êtes les bienvenus.

La direction souhaite à tous ses membres, amis (es) et à tous ses généreux commanditaires un joyeux temps des fêtes ainsi qu'une nouvelle année 2020 prospère plein de joie de vivre.

CLUB SANTÉ VIACTIVE

Veuillez prendre note que le mardi 17 décembre 2019 à 11h30 aura lieu le dîner de Noël du Club Santé Viactive. Nous serons de retour le mardi 14 janvier 2020. Nous souhaitons à tous nos membres, une très belle période des fêtes.

PRESBYTÈRE « MAISON DU PARTAGE »

Le comité de la maison du Partage tient à remercier tous les gens qui sont venus participer à notre souper spaghetti. Comme vous l'avez remarqué, nous avons été victimes de notre succès, nous y serons mieux préparés l'an prochain.

Je ne veux pas passer sous silence nos généreux commanditaires Cantine Choupi, Métro à Témiscouata-sur-le-Lac et la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Merci encore de votre générosité !
Le comité



MESSAGE DE LA DUCHESSE DES POMPIERS



Je me présente, je suis la duchesse des pompiers de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata pour l'année 2020. Je me nomme Laurie-Anna Briand et je suis vraiment contente de faire partie de cette famille pour une deuxième année. Je compte sur vous tout au long de l'année pour embarquer dans mes différents moyens de financement.

Au plaisir de vous voir bientôt !

OUVERTURE DE LA PISTE DE RAQUETTES



La piste de raquettes au Club de golf est ouverte et balisée pour vous offrir de belles randonnées en nature. Des affiches ont été installées à plusieurs endroits dans les deux sentiers avec une paire de raquettes comme identifiant. Ces affiches indiquent que vous devez rester sur la piste et non faire du hors-piste.

Nous vous invitons à découvrir nos sentiers qui offrent une randonnée courte et une randonnée longue avec un parcours un peu plus difficile. Cette activité est gratuite. Bonne randonnée!



SÉCURITÉ INCENDIE / DÉCORATIONS DE NOËL

En vue des préparatifs du temps des fêtes, soyez à l'affût des risques d'incendie que peuvent causer vos décorations. Voici quelques conseils pour vous assurer de passer un bon temps des fêtes en toute sécurité :

Tout d'abord, il est préférable d'avoir un sapin artificiel plutôt qu'un arbre de type naturel puisque le danger incendie sera moindre. Si vous optez pour un arbre naturel, assurez-vous qu'il soit dans un récipient rempli d'eau afin qu'il ne sèche pas. Lorsque que vous quittez la maison ou lorsque vous allez vous coucher, ne laissez jamais les guirlandes lumineuses allumées. L'utilisation d'une minuterie évite toute confusion et vous permet d'avoir l'esprit tranquille.

Pour les guirlandes de lumières utilisées à l'intérieur ou à l'extérieur, vous devez :

- Utiliser des lumières homologuées par une compagnie reconnue (ACNOR, ULC, UL ou CAN);
- Utiliser seulement des guirlandes lumineuses et des rallonges conçues pour l'extérieur et des guirlandes lumineuses et des rallonges conçues pour l'intérieur à l'intérieur;
- Vous assurez que le filage est en bon état;
- Éviter de surcharger une prise électrique;
- Vous abstenir de tirer sur les fils pour les débrancher cela peut endommager le filage;
- Éteindre toutes les lumières avant de quitter la maison ou d'aller au lit. L'utilisation d'une minuterie est encore une fois l'idéal.



QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE (CO)?



Le monoxyde de carbone (CO) est produit lors d'une combustion incomplète d'un combustible ou d'un carburant tel que l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane, le bois, etc.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont environ une quinzaine s'avèrent mortelles.

Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence.

Comment surviennent les intoxications au CO

Les intoxications au monoxyde de carbone surviennent généralement à la suite d'une mauvaise installation, d'un mauvais entretien ou d'une utilisation inadéquate d'appareils à combustion ou, encore, d'une ventilation déficiente des lieux.

Le CO se fixe sur les globules rouges dans le sang et prive tranquillement le corps d'oxygène.

Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO.

Les symptômes varient en fonction de l'intensité de l'intoxication, passant du simple mal de tête si l'intoxication est légère à la perte de conscience et au décès si elle est grave.

Les symptômes

- Faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue.
- Exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, diminution des réflexes et du jugement.
- Exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.

Souvent, les symptômes d'une intoxication au CO s'apparentent à ceux d'une indigestion ou d'une grippe sans fièvre.

Prévenez les intoxications...

- Par la **présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone** qui fonctionnent bien et qui sont installés au bon endroit.
- Par une **utilisation adéquate** et un **entretien rigoureux** des appareils à combustion.
- Par une **inspection régulière** et un **nettoyage** des cheminées, des tuyaux et des raccords des appareils à combustion.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer auprès de monsieur Michaël Morin, directeur du service incendie de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et Saint-Elzéar-de-Témiscouata



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1er	2 Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale	3	4 Petit déjeuner 50 ans et + à compter de 9h45 à la salle municipale	5	6	7 Guignolée et ponts payants de 10h00 à 13h00 dans les rues de la municipalité
8	9 Party de Noël (4 à 7) du Cercle de Fermières à la salle municipale	10 Viactive de 13h30 à 16h00 à la salle municipale	11 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30 Mercredi des cartes de 13h00 à 16h00 du Club des 50 ans et +	12 Réunion Chevaliers de Colomb à 19h30 à la salle municipale	13	14
15	16	17 Dîner de Noël du Club Viactive à 11h30 à la salle municipale	18 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30 Séance extraordinaire du conseil sur le budget 2020 à 19h30 à la salle municipale	19	20	21
22	23	24 FERMÉ BUREAU MUNICIPAL CONGÉ DES FÊTES Le Centre des loisirs sera ouvert de 13h00 à 16h00	25 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE JOYEUX NOËL FERMÉ CENTRE DES LOISIRS	26 Le Centre des loisirs sera ouvert de 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 22h00	27	28
29	30	31 Le Centre des loisirs sera ouvert de 13h00 à 16h00	1^{er} janvier FERMÉ CENTRE DES LOISIRS	2 janvier Le Centre des loisirs sera ouvert de 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 22h00		